

RAPATRIEMENT DES FRISES DU PARTHÉNON

RENDRE À ATHÈNES CE QUI ÉTAIT À ATHÉNA

Depuis plus de 30 ans, la Grèce réclame la restitution, par le British Museum, des marbres du Parthénon. Un trésor qui aurait sa place dans le nouveau Musée de l'Acropole. Un comité suisse s'implique pour faire avancer le dossier.

PASCAL FLEURY

Rendez à César ce qui est à César... et à Athènes ce qui était à la déesse Athéna! Depuis plus de trente ans, la Grèce réclame en vain le retour au pays des marbres du Parthénon, exposés dans la vaste galerie numéro 18 du British Museum, à Londres. Pour la République hellénique, ces frises et sculptures, inscrites au Patrimoine mondial de l'Unesco, ont leur place dans le nouveau Musée de l'Acropole, à Athènes, où se trouve déjà l'autre moitié de cet ensemble artistique aussi unique qu'exceptionnel. Mais la Grande-Bretagne conserve jalousement son trésor hérité de Lord Elgin, une attitude suscitant régulièrement la polémique.

Le débat a été relancé hier, à Bruxelles, à l'occasion d'une table ronde organisée par le Comité suisse pour le retour des marbres du Parthénon, sous le patronage du ministre grec de la Culture, Panos Panagiotopoulos, et en présence du vice-président du Parlement européen, Miguel Angel Martinez Martinez. «Tous les participants sont tombés d'accord pour une réunification des marbres à Athènes, même si les méthodes pour y arriver divergent encore», se réjouit le professeur Dusan Sidjanski. Contacté après la rencontre, le président du comité suisse apprécie en particulier l'attitude constructive des trois interlocuteurs anglais présents, des intellectuels «visionnaires», qui attendent du British Museum et de la Grande-Bretagne «un geste moral et éthique à l'égard de la Grèce». Même si pour l'un de ces Britanniques, il faudra se contenter d'une politique des petits pas.

Procédure de médiation

Le professeur émérite genevois rappelle que le Gouvernement grec a récemment engagé une procédure de médiation. «Une lettre est partie de l'Unesco, invitant en ce sens le Gouvernement britannique», précise-t-il. Selon lui, cette façon de procéder, qui supposera un consensus entre les deux parties, est beaucoup plus souple qu'un éventuel procès dans lequel la Grèce risquerait de tout perdre de façon irrémédiable. Partisan d'une «solution à l'amiable», il craint en effet qu'un procès en propriété, même solidement argumenté, se prolonge aux calendes grecques tout en présentant des coûts considérables et choquants en période de crise économique. Un tel procès envenimerait en outre les relations entre la Grèce et le Royaume-Uni, tout en impliquant d'autres pays.

De l'avis du professeur Sidjanski, le compromis devrait se faire sur la réunification des marbres, mais avec une contrepartie. «Le Gouvernement grec pourrait offrir par exemple d'autres sculptures en échange. Il importe que chacun gagne», commente-t-il avec réalisme. C'est que le rapatriement des frises et des sculptures du Parthénon conservées à Londres nécessitera une modification des statuts du



Les marbres du Parthénon confiés au British Museum en 1816 attendent toujours patiemment leur retour à Athènes. PASCAL FLEURY

British Museum, «qui est très strict et ne laisse pas beaucoup de liberté quant au retour des monuments, objets ou manuscrits». Or pour l'instant, la majorité des membres du Haut Conseil du musée sont opposés à pareil changement.

Le British Museum se veut un musée universel, destiné à présenter des chefs-d'œuvre du monde entier dans des conditions de sécurité et de conservation optimales. Mais cet argument, qu'il défend longuement sur son site internet, perd de sa pertinence depuis l'inauguration, en juin 2009, du nouveau Musée de l'Acropole, réalisé par l'architecte franco-suisse Bernard Tschumi. Selon ce natif de Lausanne, qui est intervenu par vidéo dans la table ronde, le nouveau musée est doté des techniques muséographiques les plus avancées. Destiné uniquement aux vestiges de l'Acropole, il est le lieu idéal pour accueillir les frises réunies du Parthénon. D'ailleurs, il a été conçu pour exposer la totalité des marbres. Pour l'instant, les pièces manquantes ont été remplacées par des moulages. Depuis 2009, plus de 6 millions de personnes l'ont déjà visité.

Héritage européen

Les marbres du Parthénon doivent aussi être vus comme «un cas spécifique et unique», ajoute le président du comité suisse. Il ne s'agit pas de sculptures indivi-

duelles, mais d'une «bande sculptée» qui, à l'instar d'un film, reproduit des scènes de la vie quotidienne des Athéniens, des cavaliers de l'armée et des dieux. Ce film ne peut rester «mutilé» de moitié.

Le professeur Sidjanski insiste encore sur la «dimension européenne» de ce «monument majeur» hérité de la Grèce antique. La revendication ne peut être comparée à d'autres demandes portant sur des vestiges et œuvres d'art en prove-

nance d'autres civilisations ou dérobées dans des régions extra-européennes. «Alors que l'Union européenne cherche à unir les Etats et les peuples, il est grand temps de réunir le monument le plus significatif de notre culture», conclut-il, sans toutefois en appeler à une prise de position ferme du Parlement européen. «Une déclaration contraignante braquerait les Britanniques. La réaction serait alors néfaste pour le projet.»

RESTITUTION DISCUTÉE DEPUIS 30 ANS

La première demande de restitution des marbres du Parthénon au Royaume-Uni et au British Museum remonte à 1982. Elle a été formulée par la ministre grecque de la Culture de l'époque, Melina Mercouri. La même année, l'Unesco se prononçait pour la restitution des frises du Parthénon à la Grèce, à l'occasion de sa conférence internationale de Mexico. L'inscription de l'Acropole sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco date quant à elle de 1987.

Le Parlement européen s'est aussi penché sur la question, sans toutefois faire de déclaration contraignante. En 1998, il a estimé que la restitution des frises se-

rait «un geste d'une grande portée en faveur du patrimoine culturel commun de l'Europe». Observant que la majorité des Britanniques était favorable à cette restitution, selon plusieurs sondages, il a demandé au Gouvernement britannique d'«examiner d'un œil favorable la requête adressée par les autorités grecques».

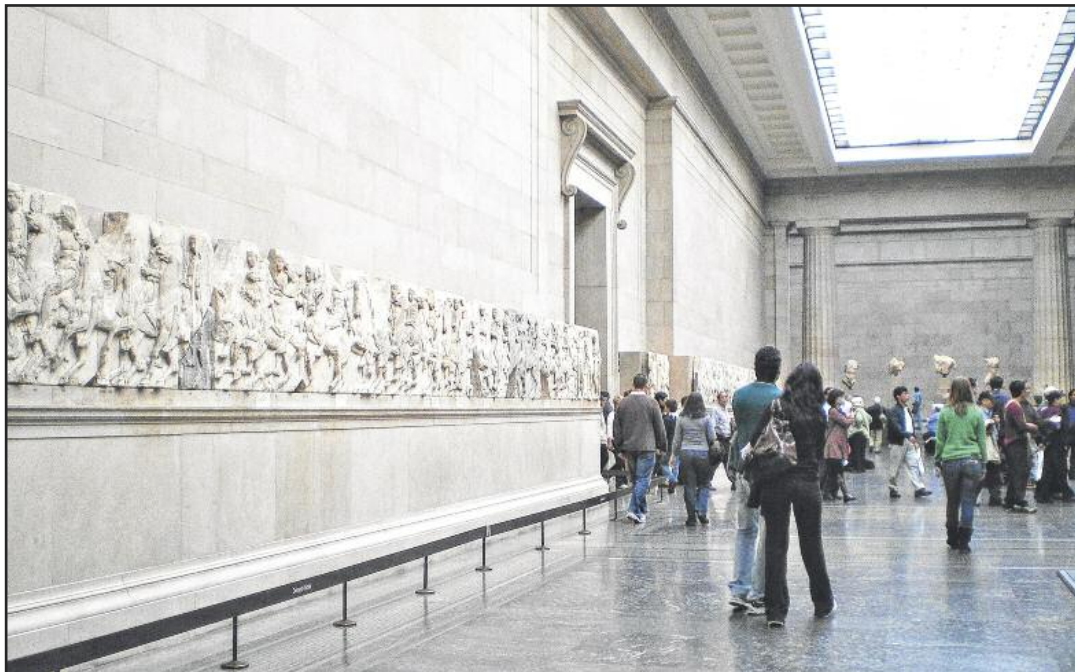
Lors de l'inauguration du nouveau Musée de l'Acropole, en juin 2009, la Grèce a réitéré son appel. «C'est le moment de cicatriser les plaies du monument avec le retour des marbres qui lui appartiennent», a affirmé le chef d'Etat grec Karolos Papoulias. La patience doit être une vertu grecque... PFY

DEUX SIÈCLES D'EXIL ANGLAIS

La dispersion des marbres du Parthénon remonte à l'époque où la Grèce faisait partie de l'Empire ottoman. Comme de nombreux Anglais, Lord Elgin était alors un grand admirateur de la Grèce antique. Mettant à profit sa position d'ambassadeur du Royaume-Uni auprès de la Sublime Porte (de 1799 à 1803), il réussit à s'approprier plus de la moitié des marbres du Parthénon sculptés par Phidias à l'époque de Périclès (V^e s. avant J.-C.) Pour faciliter le transport en Angleterre des frises ioniques, d'une longueur totale de 160m, des pièces ont été sciées, à l'indignation de contemporains, dont Lord Byron. Accablé de soucis financiers, Lord Elgin a été obligé de vendre les marbres au Gouvernement britannique qui, à son tour, les a confiés au British Museum, en 1816.

Depuis les années 1980, le Gouvernement grec exige la restitution des marbres du Parthénon. Il estime avoir le droit d'être propriétaire de ce chef-d'œuvre de son patrimoine historique, d'autant que ces vestiges ont été achetés au gouverneur ottoman, qui ne représentait pas le peuple grec. Le British Museum rétorque être le propriétaire légitime, l'autorité souveraine de l'époque étant ottomane.

Actuellement, 95% des marbres sont partagés entre Athènes et Londres. Le Louvre détient deux éléments de la frise et une métope. D'autres fragments se trouvent au Musée national du Danemark, au Kunsthistorisches Museum de Vienne, à la Glyptothek de Munich et au Martin von Wagner Museum de Wurtzbourg, selon Fabrizio Micalizzi, du Comité suisse pour le retour des marbres. Le Museo archeologico regionale Antonino Salinas de Palerme et le Musée du Vatican ont prêté leurs fragments au Musée de l'Acropole en 2008 pour une durée limitée. L'Université de Heidelberg a retourné définitivement son fragment en 2006. PFY > www.parthenon-suisse.ch



Les frises du Parthénon exposées au British Museum (à gauche) ont leurs places déjà réservées dans le nouveau Musée de l'Acropole à Athènes, qui a été inauguré en 2009. PASCAL FLEURY/KEYSTONE

